

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-CD136

présenté par

Mme Meynier-Millefert, M. Abad, M. Adam, Mme Boyer, M. Brosse, Mme Brulebois,
M. Buchou, M. Pierre Cazeneuve, Mme Goetschy-Bolognese, M. Fugit, M. Haury,
Mme Heydel Grillere, Mme Le Feur, M. Lovisolo, Mme Maillart-Méhaignerie, Mme Panonacle,
Mme Colomb-Pitollat, Mme Tiegna, M. Valence et M. Zulesi

ARTICLE 50

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.